



## Contrat de professionnalisation

-----  
Par sandrina

Bonjour,

Je passe en alternance octobre prochain chez la SNCF, ma question c'est par rapport à la rémunération j'ai lu quelque part que c'est jusqu'à 85 pour cent du SMIC pour les 26 ans. sachant que je suis étudiante étrangère, et j'aurais 2/5j de formation et 3/5 de boulot ?

Merci de m'informer sur ce sujet

Bonne journée!